



#MoisSansTabac - 2019

Jeudi 26 septembre 2019 - Annecy

Pour cette quatrième année consécutive, Santé Publique France lance le #MoisSansTabac, défi collectif qui invite et soutient les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pour les 30 jours du mois de novembre. L'IREPS ARA, ambassadeur régional, accompagne les professionnels souhaitant relayer la campagne ou déployer des actions locales dans le cadre de cette opération.



OBJECTIF

Outiller les professionnels (tous champs d'intervention) intéressés pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne #MoisSansTabac.



MODALITÉS

Formation en présentiel de 1 jour.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques et des travaux de groupes.
Nombre de participants : 15



FORMATEURS

Journée animée par deux chargés de projets de l'IREPS ARA



LIEU ET HORAIRES

De 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

IREPS ARA/Délégation Haute-Savoie
3 rue de la Plaine 74000 ANNECY



PROGRAMME

- Identifier les enjeux de la campagne dans une démarche de promotion de la santé.
- Questionner ses représentations en matière de tabagisme.
- Interroger sa légitimité à agir sur la question du tabac.
- Connaître les ressources locales en tabacologie et le rôle des acteurs.
- Identifier les stratégies efficaces en matière d'arrêt du tabac (conseil minimal, TNS, e-cigarette...).
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions pour mettre en oeuvre des actions de proximité.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de Santé publique France

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes Délégation 74
3, avenue de la Plaine 74 000 Annecy
N° de SIRET : 323 390 161 00046
N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Renseignements pédagogiques
Ambassadeur #MoisSansTabac
PETIT Céline - 04.50.45.20.74
celine.petit@ireps-ara.org





INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation :

#MOISSANSTABAC - 2019 :

Jeudi 26 Septembre 2019 - ANNECY

Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de Santé publique France.

Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez :

Bulletin à retourner par mail ou courrier avant le **20 septembre 2019** à IREPS ARA délégation Haute-Savoie
3, avenue de la Plaine
74000 ANNECY
celine.petit@ireps-ara.org

Nombre de participants limité à 15 (2 personnes maximum par structure).

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le début de la formation. Merci de nous la retourner signée.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation Haute-Savoie

3, avenue de la Plaine 74 000 ANNECY

N° de SIRET : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)

